

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 4 mars 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/03/04-6/09

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme
Rapporteur : QUERCI Danièle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : MOUTON Jean-Louis

OBJET : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Espace du Tourisme Ile-de-France à Disneyland Resort Paris et approbation de l'avenant à la convention.

Une convention de partenariat a été signée le 30 avril 2009 entre le Département et l'Association « Espace du Tourisme Ile-de-France à Disneyland Resort Paris », elle a pour objet de définir les rôles respectifs du Département et de l'association, dans la mise en œuvre de la politique touristique, afin de valoriser les richesses touristiques de l'Ile-de-France et en particulier de la Seine-et-Marne, auprès des clientèles du parc Disneyland Paris, en favorisant la fréquentation des différents sites touristiques départementaux. Dans le cadre du Schéma Départemental du Tourisme 2009-2013, l'action 5 prévoit de renforcer la cohésion entre le territoire et Disney. Il convient comme convenu dans ladite convention de procéder à la signature d'un avenant financier permettant son paiement. Je vous propose pour 2011, l'attribution d'une subvention de 335 000 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la convention de partenariat entre le Département et l'association Espace du Tourisme en Ile-de-France à Disneyland Resort, signée le 30 avril 2009,

VU la délibération du Conseil général en date du 28 janvier 2011, relative au Budget Tourisme,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

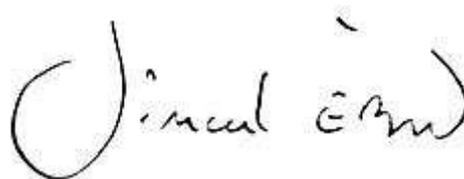
Article 1 : d'attribuer à l'association « Espace du Tourisme Ile-de-France à Disneyland Resort Paris », pour l'exercice 2011, une subvention de fonctionnement d'un montant total de **335 000 €** imputée sur l'opération « Espace du Tourisme Ile-de-France » de l'Action « Promotion du Tourisme »,

Article 2 : d'approuver l'avenant financier à la convention de partenariat signée le 30 avril 2009 entre le Département et l'association « Espace du Tourisme Ile-de-France à Disneyland Resort Paris », tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil général à le signer au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ